

MARSEILLE : La qualité des formes urbaines, au cœur des travaux de l'AGAM

« Formes, trames et compositions urbaines, repositionner le contexte au cœur du projet ».

La question de la qualité des formes urbaines est au cœur des travaux de l'Agam.

Elle est traitée à travers des conseils, des analyses et études à différentes échelles et thématiques et en appui aux commissions techniques d'urbanisme, notamment sur la ville de Marseille. Ces pratiques ont permis à l'Agence de se forger un discours autour de la qualité architecturale, paysagère et urbaine des projets et des aménagements urbains. D'abord orienté sur l'insertion du projet dans son contexte, il s'est peu à peu élargi aux problématiques de climat, de densité acceptable et de prise de conscience grandissante des enjeux liés à la nature en ville et à la biodiversité. Par forme urbaine, il faut entendre les tissus urbains à travers le rapport qu'entretiennent entre eux bâti et espaces libres. Si le sujet est générique, beaucoup de réponses sont largement dépendantes du contexte local. Au sein même de la métropole Aix-Marseille-Provence, les aménagements diffèrent selon que l'on se situe en centre-ville, en péri-centre ou en lotissement. Comment remettre le contexte et la qualité d'aménagement au cœur du projet afin d'améliorer la qualité du cadre de vie ? Cette publication est un premier témoignage de la réflexion et de l'action de l'Agam. Un Carnet viendra prochainement compléter cette réflexion.

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise publie sa dernière étude sur les formes urbaines et l'importance de repositionner le contexte au cœur du projet. Le territoire de

la métropole Aix-Marseille-Provence est couverte à 27% de sa superficie par des tissus urbains et compte 23 types de formes urbaines.

L'importance de la qualité des formes urbaines dans l'amélioration du cadre de vie a pris une ampleur d'autant plus forte au regard de la crise sanitaire que nous traversons : *« la qualité de la forme urbaine n'est pas qu'une question d'esthétisme. Elle fait partie de la panoplie des solutions collectives à apporter aux enjeux de sobriété foncière, sanitaire, de neutralité carbone, de résilience, auxquelles, dans ces moments de rupture, il convient d'apporter des réponses audacieuses [...] »*. (Extrait de l'étude)

Dans cette publication, l'Agam livre ses éléments de réflexion et d'action pour placer le contexte et la qualité d'aménagement au cœur du projet afin d'améliorer la qualité du cadre de vie. Les principaux points de cette étude :

La nécessité d'une approche plus sensible du projet : Depuis leur création dans les années 70, les règlements d'urbanisme évoluent pour prendre en compte de nouvelles préoccupations (environnementales, économiques, législatives.. etc.) en s'éloignant parfois des aspects sensibles des projets urbains ; Ces critères de sensibilité relèvent de la qualité urbaine, paysagère et architecturale mais aussi des usages et pratiques (par exemple : une bonne orientation par rapport au soleil et au vent ou le traitement perméable et végétalisé des espaces libres) ; La possibilité de porter l'approche sensible au sein du règlement dans une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur la qualité des formes urbaines a permis de remédier à cela.

Observer d'abord les qualités de l'existant sur le territoire : Un territoire (Aix-Marseille-Provence) aux formes urbaines hétérogènes qui contraint d'aborder la question de la densité et du projet urbain de façon spécifique ; Il est aujourd'hui nécessaire de faire prévaloir un « bon sens constructif pour

inclure dans les projets une intelligence du contexte et une capacité d'adaptation à l'existant ; L'importance de définir les familles de formes urbaines et leurs déclinaisons avant d'en préciser leurs enjeux spécifiques.

Remettre la qualité urbaine, architecturale et paysagère au cœur du projet : Pour concilier densité et qualité du cadre de vie, la qualité urbaine et paysagère des projets est indispensable, car elle questionne notamment sur la place de la nature en ville et l'importance des espaces libres, nécessaire contrepartie à une densité accrue ;

Concevoir dans une logique bioclimatique : cela passe par des stratégies simples comme orienter le bâtiment par rapport aux vents et à l'ensoleillement, capter ou se protéger de la chaleur, conserver la fraîcheur, valoriser l'environnement, faire appel aux ressources disponibles...Intégration du projet dans son environnement large en veillant à l'impact du projet dans le grand paysage, comme avec son contexte rapproché ;

Allier nature et architecture : les espaces libres ne sont pas que le négatif du bâti : ils sont partie prenante du projet. Le traitement en pleine terre des sols participe à la gestion et à l'infiltration de l'eau, et permet par ailleurs la végétalisation de ces espaces tout en favorisant la biodiversité.

Vers une ville passante et accueillante : cela passe aussi par les projets urbains, qui doivent soigner leur rapport avec l'espace public, notamment en veillant à la continuité des parcours, et au maillage de cheminements piétons et modes doux qui limitent les enclaves résidentielles fermées.